

7 février 2025

Décarboner les mobilités du quotidien : la 60ème aire de covoiturage de VINCI Autoroutes a été inaugurée à Saint-Vincent-de-Paul

Max Colès, maire de la commune de Saint-Vincent-de-Paul et Raphaël Martin, directeur d'exploitation Ouest de VINCI Autoroutes ont inauguré et mis en service, ce vendredi 7 février, le 60^e parking de covoiturage du réseau VINCI Autoroutes. Située au niveau de l'échangeur Ambès (n°41), sur l'autoroute A10, au nord de Bordeaux, cette nouvelle infrastructure vient enrichir les initiatives pour développer la mobilité partagée au sein de Bordeaux Métropole. Avec 40 places de stationnement gratuites, cette aire de covoiturage a été par ailleurs conçue pour s'intégrer au mieux dans son environnement. Déployé dans le cadre du Plan d'investissement autoroutier signé entre l'Etat et VINCI Autoroutes, ce nouveau parking illustre l'ambition des partenaires de contribuer activement au développement des mobilités durables, qu'elles soient partagées ou décarbonées.



Fruit d'une collaboration étroite entre VINCI Autoroutes, la commune de Saint-Vincent-de-Paul et Bordeaux Métropole pour répondre à l'évolution des usages, cette nouvelle aire de covoiturage est située à proximité immédiate de l'A10, au niveau de l'échangeur d'Ambès. Elle propose 40 places de stationnement gratuites,

dont 2 dédiées aux deux roues, qui permettront d'encourager et de faciliter la pratique du covoiturage pour les habitants des communes environnantes. Sécurisée, cette nouvelle infrastructure a fait l'objet d'un soin particulier pour être intégrée dans son milieu naturel. Les places de stationnement bénéficient ainsi d'un revêtement perméable végétalisé laissant l'eau s'infiltrer dans le sol. Elle propose également 2 bancs pour permettre aux covoitureurs de se retrouver ainsi que 5 arceaux pour vélos.

Déployée dans le cadre du Plan d'investissement autoroutier signé entre l'Etat et VINCI Autoroutes, cette aire de covoiturage est le fruit d'un partenariat entre VINCI Autoroutes, qui a financé et réalisé les travaux pour un montant de plus de 410 000 euros, la commune de Saint-Vincent-de-Paul, qui a mis à disposition le foncier, et Bordeaux Métropole, qui a pris en charge les aménagements mobiliers.

Il s'agit du 60^e parking de covoiture déployé par VINCI Autoroutes à proximité de son réseau, en partenariat avec les collectivités locales, pour accélérer le déploiement de la mobilité décarbonée en facilitant notamment l'adoption du covoiturage pour les trajets du quotidien. Il vient renforcer l'offre de stationnement gratuit mise à disposition autour de la métropole bordelaise par VINCI Autoroutes à Ambarès (70 places) et à Saint-Aubin-de-Blaye (60 places), sur l'autoroute A10, ainsi qu'à Langon (78 places) et Podensac (49 places) sur l'autoroute A62. Au total, ce sont ainsi 297 places de stationnement gratuites qui sont mises à la disposition des covoitureurs aux abords de Bordeaux.

Les trajets routiers du quotidien, et plus particulièrement ceux du domicile-travail, sont effectués en voiture pour 75 % des Français, majoritairement seuls. En effet, selon la sixième édition du [Baromètre de l'autosolisme VINCI Autoroutes](#) publiée en septembre 2024, 81,5% des automobilistes sont seuls dans leur véhicule à l'heure de pointe du matin sur Bordeaux.

Faciliter le développement de mobilités partagées constitue une priorité pour réduire les émissions de carbone liées aux déplacements du quotidien – une transformation des usages à laquelle VINCI Autoroutes entend contribuer à travers le développement d'aires de covoiturations et des pôles d'échanges multimodaux.

Aujourd'hui, VINCI Autoroutes propose ainsi 60 parkings et plus de 5 000 places de stationnement dédiées au covoiturage sur son réseau.

CONTACTS PRESSE :

Julien LECLAIRE, julien.leclaire@vinci-autoroutes.com, 06 58 45 86 16

Raphaëlle MONTAGU-DARDAINE, raphaëlle.montagu-dardaine@vinci-autoroutes.com, 06 34 38 55 13

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).